

ÉDUCATION INCLUSIVE

L'éducation inclusive nécessite un changement culturel profond dès



le développement de la petite enfance et durant l'éducation primaire, secondaire et supérieure. Elle implique d'avoir un système éducatif pour tous les apprenants, avec des supports inclusifs des apprenants handicapés.

L'éducation inclusive adopte une « conception universelle de l'apprentissage » et veille à ce que les systèmes scolaires soient dotés des compétences, des connaissances et des ressources pour enseigner à tous les apprenants dans des environnements accessibles.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS ?



Difficultés budgétaires

Peu de pays ont développé des plans dotés d'un budget pour mettre en œuvre une intervention précoce et une éducation inclusive.



Stigmatisation et discrimination

La stigmatisation et la discrimination continuent de marginaliser les apprenants handicapés, notamment les filles handicapées.



Formation

Les enseignants n'ont pas la formation adaptée ni les supports d'apprentissage accessibles leur permettant d'enseigner efficacement à tous les apprenants, y compris aux jeunes enfants.



Possibilités d'apprentissage manquées

L'aide humanitaire et les secours négligent souvent les apprenants handicapés.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE

Veiller à l'accessibilité de l'environnement physique et des moyens de communication au sein de l'école et dans les transports



Former les enseignants à adopter une « conception universelle de l'apprentissage » dans le développement des programmes et dans les classes



Assurer une individualisation des services d'appui et un aménagement raisonnable dans l'éducation



Réaliser les supports d'apprentissage pour différents modes de communication



Développer des plans sectoriels et des budgets pour l'éducation inclusive



Collaborer avec tous les secteurs pour mettre en œuvre les plans



Travailler avec les parents, le personnel soignant et les communautés pour les sensibiliser sur le droit à l'éducation inclusive et ses bénéfices



Développer des partenariats avec les responsables communautaires et le secteur privé pour soutenir l'éducation inclusive



Impliquer le mouvement de personnes handicapées dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'éducation inclusive



STATISTIQUES

Alors que l'ODD 4 vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la

vie seule la moitié des
65,000,000

enfants handicapés en âge d'être scolarisés en école primaire et secondaire dans les pays en développement sont effectivement scolarisés.

BÉNÉFICES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

L'éducation des élèves handicapés génèrent des bénéfices économiques, sociaux et sanitaires pour eux, pour leurs familles et pour le PIB du pays. Aider les enseignants à répondre aux divers besoins en matière d'apprentissage bénéficie à tous les apprenants et améliore la qualité de l'éducation pour tous.

